

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Janvier 2010 - 1,50 €

Salaires décents
+ Emplois stables
X Tous ensemble !
= Sortie de crise



2010, vers une mobilisation de grande ampleur !

En cette fin d'année, l'actualité sociale reste toujours et encore marquée par les conséquences de la crise : le chômage explose et la précarité grandit, touchant fortement les plus faibles d'entre nous. Cette paupérisation du plus grand nombre est de plus en plus insupportable, d'autant qu'à l'inverse, d'autres s'enrichissent... Pour preuve, les profits des banques n'ont jamais été aussi élevés.

Le gouvernement utilise ce contexte comme une aubaine pour avancer dans ses réformes. Bien avant Noël, le Medef peut se réjouir, ses soutiens sont pleins et les cadeaux débordent : nouvelles exonérations, suppression de la taxe professionnelle...

Loin de s'appuyer sur des réalités sociales, ces réformes sont le signe d'un processus de financiarisation de l'économie, comme en témoigne l'accélération ces dernières années du transfert de richesses des salaires vers l'actionariat. La protection sociale dans son ensemble, l'information, l'Éducation, la Culture n'échappent pas à cette voracité.

Pour nos secteurs, cette logique se traduit par la volonté de libéraliser et de déréglementer tous azimuts : changement de statut pour l'AFP, renoncement à rester imprimeur pour Le Monde, restructuration du niveau 2 pour la distribution, mise en concurrence des imprimeries de labeur.

Si les attaques sont vives, le syndicalisme ne peut verser pour autant dans le fatalisme. Sans se substituer aux politiques, il doit pouvoir jouer un rôle majeur dans les débats qui traversent la société et trouver les moyens d'organiser, au niveau des entreprises, une riposte à la hauteur des attaques.

Le Congrès de la CGT qui vient de se terminer abordait ces questions. Après de nombreux amendements autour du document d'orientation donnant lieu à débats (parfois passionnés), les travaux ont permis d'avancer plusieurs objectifs revendicatifs sur le thème des salaires, de l'emploi et de la retraite.

Face à la poussée de fièvre libérale, c'est d'une vaccination syndicale de grande ampleur dont nous avons besoin !

C'est pourquoi notre syndicat a décidé de débiter l'année 2010 en lançant une campagne de renforcement et de formation. Dans le cahier central de ce numéro du Livre parisien, vous pourrez prendre connaissance de notre tract servant de support à la syndicalisation auprès des salariés des entreprises de l'information, de la communication écrite et des industries graphiques.

La commission exécutive du SGLCE invite les adhérents du SGLCE à le détacher et à le remettre à un collègue de travail en lui proposant de rejoindre la CGT. Ainsi, dès après le 49^e Congrès de la CGT et à la veille d'une année 2010 qui s'annonce riche de mobilisation, cette campagne de renforcement veut porter tambour battant au plus près des salariés l'utilité et la nécessité de leur participation à la construction d'un rapport de forces indispensable à la satisfaction de nos revendications.

D'ici là, au nom du Syndicat, je vous souhaite à vous et à vos proches de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Laurent Joseph
Secrétaire du SGLCE

N° 340

SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 2 Relevé de décisions de la commission exécutive du 23 novembre 2009
- 3 49^e congrès de la CGT
- 4 à 8 Presse : Dossier des imprimeries parisiennes
- 9 Urgence Presse informatique
- 10/11 Les NMPP deviennent Presstalis
- 12 Brèves



Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Novembre 2009	119,64	+ 0,1	+ 0,4
Octobre 2009	119,48	+ 0,1	- 0,2
Septembre 2009	119,37	- 0,2	- 0,4
Août 2009	119,66	+ 0,5	- 0,2
Juillet 2009	119,05	- 0,4	- 0,7
Juin 2009	119,58	+ 0,1	- 0,5
Mai 2009	119,43	+ 0,2	- 0,3
Avril 2009	119,25	+ 0,2	+ 0,1
Mars 2009	119,06	+ 0,2	+ 0,3
Février 2009	118,84	+ 0,4	+ 0,9
Janvier 2009	118,39	- 0,4	+ 0,7
Décembre 2008	118,88	- 0,2	+ 1,0

Source : Insee

Salaires

Salairé minimum

■ Pour l'année 2010, le Smic a été augmenté de 0,50 %, ce qui amène le salaire horaire à 8,86 € brut/heure donc un salaire mensuel brut de 1 343,77 € et un salaire net de 1 051,00 €, pour 35 heures par semaine.

Horaire collectif de 39 heures :

- 1512,70 € avec majoration de salaire de 10 % de la 36^e à la 39^e heure.

- 1535,74 € avec majoration de salaire de 25 % de la 36^e à la 39^e heure.

Pour les Jeunes salariés de moins de 18 ans :

- 7,10 € pour les moins de 17 ans (abattement de 20 %)

- 7,98 € pour salariés âgés de 17 ans à 18 ans (abattement de 10 %)

- Plafond de la Sécurité Sociale

2 773 €/mois ;

33 276 €/an.

Chômage total

Allocation de solidarité

Si vous avez travaillé au moins cinq ans :

- moins de 55 ans : 14,74 € maxi/jour pendant 6 mois (renouvelable)

- 55 ans et plus : 14,74 € maxi/jour pendant 12 mois (renouvelable) pour ceux dispensés de recherche d'emploi ; sans limitation de durée pour ceux atteignant les 55 ans au 546^e jour d'indemnisation : 21,16 € maxi/jour pour ceux qui bénéficient de la majoration au 31 décembre 2003 ; majoration supprimée depuis le 1^{er} janvier 2004.

Plafond des ressources mensuelles

(y compris l'allocation de solidarité) :

personne seule : 1 031,80 € ;

couple : 1 621,40 €.

Minimas au 1^{er} janvier 2010

RMI et RSA 460,09 € pour une personne seule.

Retraites complémentaires

Valeur du point :

Agirc : 0,4132 € ;

Arrco : 1,1848 € ;

Ircantec : 0,43751 €.

Relevé de décisions de la commission exécutive du 23 novembre 2009

Cette CE a pour objet principal de donner mandat à notre délégation au 49^e Congrès confédéral. Le porteur de voix, à l'unanimité, sera Jean-Philippe Maréchal. Sur le rapport d'activité, il émettra un vote négatif (16 voix contre, 1 abstention, 1 pour). Sur le rapport financier, il s'abstiendra (11 abstentions, 6 pour, 0 contre).

À titre indicatif, le document d'orientation, tel qu'il est actuellement, a été rejeté par 10 voix contre, 2 abstentions et 4 pour à cause des résolutions 1 et 3 (qui ont fait l'objet de propositions d'amendements du SGLCE). Lors du congrès, nos trois délégués prendront en compte les changements apportés au texte pour déterminer le vote du syndicat.

Pour l'élection de la CE, la délégation votera pour la liste présentée par la commission des candidatures sans rajouter de camarade, à l'exception du secrétaire général sortant, conformément au vote négatif sur l'activité écoulée.

Information au sujet de la vente annuelle de la grande salle. Conformément à la décision de la CE du 19 octobre, le secrétaire général a rencontré des juristes, notaire et avocat spécialisé, pour répondre aux documents que le notaire de la CSTP nous avait transmis. Leurs expertises ont confirmé ce que nous pensions,

que la transaction n'était pas équitable. Les locaux qui constituent l'ensemble de la maison du Livre ont été construits pour l'essentiel par nos deux syndicats sur un terrain appartenant à la CSTP, certes, mais les 5^e et 6^e étages ont été financés par le seul Syndicat général du Livre. Nous avons fait des propositions pour que la CSTP reconnaisse dans un nouveau bail l'apport des adhérents du SGL à ce bien commun qu'est le 94, boulevard Auguste-Blanqui. Cela n'a pas été possible dans l'immédiat. C'est dommage et cela pénalise notre syndicat avant tout, en tant qu'utilisateur du bâtiment et sur le plan de sa trésorerie, toujours très fragile.

La prochaine CE est convoquée pour le 14 décembre 2009 à 15 h 00, salle E.-Varlin.

Participation particulièrement faible au regard de l'ordre du jour.

Président de séance : Marc Norguez.

Rapporteur : Jean-Philippe Maréchal.

Présents : Aït Serhane, Bonhomme, De Sousa, Djebali, Durin, Fronty, Joseph, Jourdas, Lacaze-Masmonteil, Le Bihan, Lesage, Maisonneuve, Martin, Miquelestorena, Pavard, Ropert, Thomas Flores.

Invités : Joël Lallet, pour son mandat à l'UD de la Seine-Saint-Denis.

Excusés : Akoun, Aygalenc, Baudry, Debabeche, Doaré M. et P., Elbaz, Férygnac, Ghouini, Gral, Lourdez D., Meynard, Parisot.

CALENDRIER DES STAGES SYNDICAUX

1^{er} trimestre 2010

Accueil en 3 demi-journées

☐ les 16 janvier, 23 janvier, 30 janvier.

Accueil (2 jours)

☐ les 15 et 16 février.

Niveau 1 (5 jours)

☐ du 22 au 26 mars

Rappel : les courriers de demande d'autorisation d'absence doivent être adressés à l'employeur au moins 1 mois avant le début du stage.

Intervention au 49^e congrès



Ces dernières années, une concentration accrue des médias s'est opérée dans les mains de grands patrons industriels et financiers comme Lagardère, Bolloré, Bouygues, Dassault, de Rothschild et autre Bernard Arnault, plus soucieux de rentabilité financière et de dividendes que de pluralisme ou de démocratie. Cela s'est traduit par des attaques en règle contre les salariés de la profession avec le développement de la précarité, le recours à la sous-traitance et le transfert de la charge de travail au moins-disant social.

Dans le secteur de la presse, parmi les attaques les plus marquantes, nous avons eu droit au plan « Défi 2010 » visant principalement à déstructurer la distribution. Grâce à la riposte des camarades des NMPP et à la mobilisation du SGLCE, le pire a pu être évité, bien que nous ayons à regretter le manque de soutien de notre organisation syndicale aux niveaux fédéral et confédéral.

Nos patrons de presse, tous amis de Sarkozy, n'ont eu aucun mal à imposer au gouvernement l'organisation des fameux « Etats généraux » censés rassembler tous les acteurs (patrons, pouvoirs publics et syndicats) afin de trouver des solutions à la crise affectant les quotidiens (érosion du lectorat, baisse des ressources publicitaires, etc.).

Mais le but inavoué de ces « Etats généraux de la presse » n'était rien d'autre que la casse des statuts et des conventions collectives du secteur et, surtout, la disparition

programmée de la CGT, dont ces fameux ouvriers du Livre, responsables de tous les maux. La plupart des dispositions prises lors de ces rencontres l'ont été au seul profit des chefs d'entreprise et ont donné lieu, entre autres, à l'ouverture de négociations concernant le devenir des imprimeries de la presse quotidienne nationale.

Ce plan dit « Imprime », qu'il faudrait plutôt renommer « N'imprime plus », entérine une fois de plus des réductions d'effectifs préjudiciables à notre rapport de forces et sur lesquelles il sera difficile de rebondir. Mais la grande nouveauté est l'acceptation de mesures associées à des garanties douteuses comme ces licenciements préalables qui risquent fort de laisser les plus jeunes sur le bord de la route et offrent aux plus anciens une retraite par capitalisation. Est-ce bien là notre combat à la CGT ? Seuls le syndicat des cadres et le SGLCE n'ont pas voulu signer cet accord, contrairement aux autres syndicats CGT de la branche.

Par ailleurs, nous restons extrêmement préoccupés par l'avenir de l'imprimerie du journal *Le Monde*, à Ivry-sur-Seine, dont la direction voudrait se séparer.

Mais comment pouvons-nous mener des combats de haut niveau, à la hauteur des at-

taques, alors que nos divisions syndicales, à l'intérieur même de notre fédération, n'ont jamais été aussi fortes ? Pour nos militants CGT de base, il est de plus en plus difficile d'accepter que, sur des sujets difficiles qui nous concernent tous, nous n'ayons pas les mêmes réponses ; que, dans un même atelier, sur un même lieu de travail, certains refusent et d'autres acceptent ; que certains aient un mot d'ordre de grève pendant que les autres travaillent ; que nous ne soyons pas capables de coordonner nos actions dans la lutte, y compris avec nos camarades de province, et que celles-ci soient éparpillées, diluant le rapport de force.

Mais l'unité syndicale (ou intersyndicale) a aussi ses limites : oui à l'unité des travailleurs ; non au « Tous ensemble » pour s'aligner sur le plus petit dénominateur commun et donc se coucher devant le patron ! La grève serait-elle devenue taboue à la CGT ?

Pour conclure, nous réaffirmons, selon la résolution adoptée par le SGLCE lors de son dernier congrès, nos orientations vers un syndicalisme unitaire, de proposition et de lutte contre la division, la résignation et l'accompagnement des projets patronaux.

Je vous remercie et... vive la CGT en lutte !



Copy Conform'
Copieur - Fax - Imprimante

consession
RICOH

La société Copy Conform' vous orientera vers

**les solutions
bureautiques les
mieux adaptées**

Sté COPY CONFORM'
22 rue Beffroy, 92200 Neuilly/Seine
Tel: 01.46.24.02.66
Fax: 01.46.24.01.81



Imprimeries : les patrons nous donnent

Nombreux sont ceux qui spéculent sur une presse sans Gutenberg, mais l'encre persiste plus de 500 ans. Les imprimeries de la presse font peau neuve et donnent toujours blanc : l'imprimerie du Monde a du mal à dérouler la bobine de la modernisation ... pour les uns, subissent ces mutations et, pour les autres, en attendent l'annonce

Les dernières noces de Figaro

L'encre du *Figaro* coule désormais à l'Imprimerie du Nord (IDN). Les rotatives rutilantes témoignent d'une modernisation que personne ne remet en cause. Cependant, l'évolution technique a ses limites et ne répond pas aux vœux patronaux, notamment celui de se passer des compétences des salariés ...

Laurent Bouyrie, représentant syndical au CE, évoque la situation du nouveau site de Tremblay.

Les déménagements comportent toujours des risques, n'est-ce pas ?

En mai 2009, lorsque *Le Livre Parisien* m'a interviewé, je soulignais la volonté de la direction franco-italienne de remettre en cause les primes, les jours de récupération, les congés, les vacances ; autant dire la convention collective. L'effectif envisagé était de 102 salariés sur les 211 existants à Roissy-Print, devançant en cela les exigences du Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale (SPQN). Six mois après le déménagement, nous ne sommes pas déçus du voyage, même si l'n'est pas long entre la zone de fret de Roissy et Tremblay. En effet, nous n'avons pas ménagé nos efforts et, pourtant, nous n'avons réussi à conserver que 108 emplois. Avec le recours accru à la sous-traitance, les services ont été revus à la baisse, voire rayés de la carte. Ainsi, le service des auxiliaires et le service médical n'ont plus d'existence en ces lieux.

Comment s'est effectué le démarrage de la nouvelle imprimerie ?

Il faut rappeler que les camarades présents dans cette imprimerie ont déjà vécu une modernisation avec Roissy-Print qui se substitua à l'imprimerie de Paris-Print. Dès lors, ils connaissaient les difficultés d'un tel projet, ainsi que l'investissement nécessaire aussi bien à titre individuel que collectif. Cependant, ils étaient loin de penser que ce démarrage se déroulerait dans des conditions aussi déplorables, tant sur l'aspect humain que technique.

Peux-tu nous donner quelques précisions à ce sujet ?

Prenons le fil de la chaîne de production pour comprendre ces difficultés : le système de transmission des fichiers, sous-traités à Monopress, a été totalement défaillant alors que nous avions des compétences en interne ; cela a entraîné des retards importants dans la fabrication des plaques. Par

ailleurs, il est apparu que les rotatives soi-disant « entièrement automatisées » nécessitaient bien plus de personnel que la direction ne l'avait envisagé. En dépit de la bonne volonté et des compétences des camarades qui travaillent sur ce matériel, les rotatives ont souvent démarré avec d'importants retards. Les formations ont bien souvent été bâclées et, dans certains secteurs, les personnels ont dû se débrouiller.

Et en ce qui concerne les conditions de travail ?

L'absence d'une véritable organisation, notamment en matière de formation, a contraint les camarades de certaines catégories à décaler ou à amputer considérablement leurs congés d'été, à travailler en six jours. Ainsi, la vie de famille des salariés s'est détériorée durant cette période et, pour certains, cette situation perdure. Les ouvriers du départ continuent à se casser le dos dans le secteur abonnés du fait de postes de travail inadaptés ; quant à la maintenance, l'atelier manque sérieusement de matériel.

Un exemple de modernisation qui va à l'encontre des salariés ...

Je ne peux lister tous les nombreux dysfonctionnements. Mais, pour combler ces manques en moyens humains, la direction a mis une pression terrible sur les salariés. Par exemple, les heures supplémentaires ont été exponentielles, un comble pour une entreprise qui vient de licencier plus de cent personnes. Quant aux conditions de restauration et d'hygiène, elles étaient déplorables : plateaux repas inconsommables dans un Algeco, pas de savon ni de papier dans les sanitaires, etc. Cela commence seulement à s'améliorer aujourd'hui.

Malgré les injonctions du Comité d'entreprise, du GIA et du CHSCT, ni locaux sociaux, ni locaux syndicaux ne sont aujourd'hui à la disposition des salariés, sans parler des panneaux d'affichage, pourtant obligatoires si l'on se réfère aux dispositions légales. Tout ceci a donc provoqué une situation de stress énorme pour les camarades. À tel point que nous craignons, par moment, que certains arrivent à des situations extrêmes, dangereuses pour eux-mêmes comme pour les autres. Nous avons alerté la direction qui, loin de se préoccuper du problème, continue à mettre la pression.

La qualité de l'impression est-elle au rendez-vous ?

Contrairement à l'objectif premier qui nous avait été présenté (notamment pour le *Figaro*), la



qualité n'est pas encore satisfaisante à l'Imprimerie. Pour exemple, je suis technicien de préparation et, dans mon secteur, censé la contrôler et proposer les rectifications nécessaires. Or, à ce jour, je n'ai aucun matériel à ma disposition, pas même un bureau. Alors que la forme imprimante est un élément essentiel pour une impression waterless, je n'ai pu contrôler la densité d'aucune plaque depuis le démarrage de l'entreprise. Cet exemple en début de chaîne se reproduit, bien sûr, dans les autres secteurs par manque d'effectifs, d'organisation ou de formation. Si, pour un quotidien, nous devons nous contenter d'un tel niveau de qualité, alors qu'en est-il pour les travaux dits de labeur ?

Ces dysfonctionnements ont provoqué des mouvements de mécontentement ...

Oui, nous avons arrêté le travail dernièrement pour protester contre cette absence de moyens. J'en profite ici pour saluer le soutien des autres camarades du SGLCE. Cette première réaction a permis un débat constructif et convivial entre tous les salariés de l'entreprise. Ce débat continue d'ailleurs tous les jours. En effet, les conditions de travail déplorables ont été l'occasion de resserrer les liens entre les travailleurs. Il est regrettable d'ailleurs que ces échanges n'existent que trop peu au niveau régional. **Il est urgent de faire avancer nos revendications.**

L'ouverture de l'IDN veut également dire la fermeture de Roissy Print ...

Nous avons décidé, au début du projet de l'Imprimerie, que tous les salariés de Roissy-Print sans



L'impression de vouloir tourner la page

à couler et n'en finit pas de réécrire l'histoire de cette invention qui a vu le jour il y a autant de caractère aux journaux. Cependant, à la une des nouveautés, subsiste un Le Livre Parisien ouvre à nouveau ses colonnes à des représentants du SGLCE qui, prometteuse.

exception iraient sur le nouveau site et y resteraient tant que tous n'auraient pas une solution viable. Depuis, pour diverses raisons, cette décision n'a pas été respectée et des salariés sont payés à rester chez eux. Cela pose des problèmes et démontre qu'il reste de gros efforts à faire pour communiquer à l'intérieur des organisations syndicales. Il ne reste donc plus physiquement, à Roissy, que quelques ouvriers et les employés qui devraient nous rejoindre début 2010. Pour l'instant, nous sommes encore tous salariés de Roissy-Print et nous basculerons sur l'Imprimerie à la même date.

Mais socialement comment va s'effectuer ce basculement ?

La direction souhaite, lors de ce passage définitif, une rupture des contrats de travail et une réembauche. Son but est, entre autres, la suppression de notre prime annuelle, de nos jours de récupération et de tout ce qui peut ressembler à un semblant de convention collective ou d'acquis social. Nous nous battons avec notre avocat pour faire appliquer la loi (L122-12) et obtenir le transfert de tous les salariés avec leur contrat de travail. Les élus de Roissy-Print ont remis, début novembre, un projet d'accord de transfert à Monsieur Morel pour qu'il s'engage durablement quant à l'avenir des salariés de l'Imprimerie. Depuis, des discussions ont commencé entre les élus et Guy Arnol, directeur de Roissy-print. Après la première réunion, mercredi 25 novembre, on peut déjà affirmer que ces discussions devraient être pénibles puisque la direction a corrigé et vidé le projet d'accord de tout son sens.

Parallèlement à cette modernisation, il y a un projet de plan social pour les imprimeries ...

Je trouve ce projet, intitulé « Imprime », catastrophique. Pour la première fois, il y aurait des licenciements secs dans la profession. Pour les juniors, il n'existe aujourd'hui aucun engagement de la part du SPQN en ce qui concerne leur avenir. Si, à Roissy, cette cellule ne semble concerner personne (bien que la question se pose pour les permanents, qui peut penser que le plan « Imprime » n'a été mis en place que pour la fin de Roissy), que vaudra-t-il en advenir de la modernisation du Monde ? La cellule junior risquerait d'être utilisée par le patronat plus vite qu'on ne le pense.

Pour les moins de 50 ans, c'est un licenciement ; pour les 50 ans et plus, c'est périlleux ...

Pour les « seniors », le problème est différent mais grave aussi. Si le Recapp n'était déjà plus la panacée, il donnait encore quelques garanties aux salariés qui l'intégraient. Ce qui nous est proposé aujourd'hui n'en donne aucune ou presque. Passons sur les principes d'une retraite par capitalisa-

tion, encore que j'aimerais bien avoir la position de ma fédération et de ma confédération sur le sujet. Nos camarades, après trois ans de « cellule Imprime », vont intégrer le Pôle emploi, de nouveau pour trois ans. Quand on connaît le zèle du gouvernement à radier les demandeurs d'emploi, on ne peut qu'avoir des craintes pour l'avenir de nos camarades, notamment avec les rémunérations qu'ils vont percevoir. Dans le meilleur des cas, ils deviendront rentiers et placeront leur rente dans nos caisses paritaires. Mais dans quel état seront ces caisses dans dix ans puisque nous sommes de moins en moins à y cotiser ? On ne peut, en quelques lignes, détailler le plan « Imprime » et ses aberrations. Mais le fait que le SPQN mette la main au porte-monnaie, toutes les semaines, pour que l'on signe doit nous interroger.

Dans ce contexte, qu'elles sont les priorités syndicales ?

Plus généralement, il devient urgent de faire avancer nos revendications, comme le développement de la charge de travail, la construction d'une sécurité sociale professionnelle, une véritable politique de relance de la presse écrite, une reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, etc. De plus, nous devons exiger la modernisation de l'imprimerie du Monde si nous ne voulons pas voir rapidement gonfler les rangs des incarcérés dans la cellule « Imprime ». Aujourd'hui, des essais d'impression de *Direct Matin* se font à l'Imprimerie et nos camarades d'Ivry s'inquiètent. Allons-nous accepter de dévitaliser des imprimeries pour en faire tourner d'autres ? Et, pourquoi pas, mettre en concurrence les salariés des unes contre les salariés des autres ?

En dépit des difficultés qu'ils rencontrent, les salariés se mobilisent et revendiquent ...

Comme vous pouvez le constater, nous ne sommes pas au beau fixe à Tremblay. Pour autant, le fatalisme n'occupe pas le terrain. Pour avoir vécu quatre déménagements et quatre changements de direction avec *France-Soir*, je suis habitué à voir chaque nouveau patron tenter de nous reprendre tout ce que nos prédécesseurs avaient acquis par la lutte. Chaque fois, pas à pas, nous avons résisté pour ne pas tout perdre et avons même, quelque fois, réussi à nous repositionner et à réembaucher. Il n'y a donc pas de raison de ne pas y arriver cette fois-ci, même si, par ailleurs, le rapport de forces s'amenuise d'année en année. A ce titre, nous devons faire beaucoup d'efforts en terme de syndicalisation.

Et d'unité syndicale ...

Les délégués SGLCE de l'Imprimerie sont montés voir leur direction pour demander un acompte sur une prime de modernisation pour tous les salariés de Roissy-Print, dans la mesure où nous sommes encore tous rattachés à Roissy. Malheureusement, les élus du Syndicat des Imprimeries Parisiennes (SIP) n'ont pas souhaité se joindre à cette démarche qui a pourtant abouti, y compris pour les mandants du SIP, puisque la direction a accepté de verser à chaque salarié, employés compris, la somme de 480 euros payable en deux fois. Le premier versement a déjà été effectué ; le prochain, le sera le 5 décembre 2009.

Sur cette note d'espoir je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de bonnes luttes pour demain !

Michel Pavard



— Le Monde doit changer de base ! —

Pourquoi l'imprimerie du *Monde*, à Ivry-sur-Seine ne pourrait-elle pas être modernisée? Rien, non, absolument rien n'interdit que cette entreprise puisse se projeter dans l'avenir si ce n'est l'absence d'une volonté politique. Toujours est-il que ses salariés se mobilisent pour donner au *Monde* l'imprimerie qu'il mérite.

Martial Le Bihan nous fait part de ses réflexions ...

La situation à l'imprimerie a-t-elle évolué depuis notre rencontre en mai dernier ?

Nous sommes encore dans un flou artistique, même si les discours de la direction du groupe *Le Monde* et celle de l'imprimerie ont sensiblement évolué. Ainsi, à notre initiative, le 21 mai dernier, une minute de discussion a été signée entre la direction du groupe *Le Monde* et la Filpac. Ce texte a le mérite de réaffirmer des principes auxquels nous sommes attachés dans la mesure où ils constituent une base pour pérenniser cet outil industriel.

Peux-tu nous rappeler ces principes ?

Il s'agit du maintien et de l'augmentation de la charge de travail ainsi que du respect des accords 2004, notamment ceux concernant la modernisation des outils d'impression et de routage.

Pourrions-nous dire qu'une seule partie a respecté, à ce jour, les accords de 2004 ?

Oui, bien sûr ! Suite à la signature d'un accord entre la direction et les syndicats, le 30 juin 2004, l'imprimerie du *Monde* a été l'objet d'une restructuration importante où les réorganisations de travail et la baisse des effectifs ont généré des gains de productivité d'une manière significative. Aujourd'hui, nous sommes en attente de la contrepartie, c'est-à-dire l'application des engagements patronaux.

La direction ne s'engage-t-elle pas dans une autre voie pour l'imprimerie ?

Nous avons été jusqu'à signer un constat d'étape sur la Gestion prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), le 30 juin dernier, qui devait permettre au Conseil de surveillance du groupe *Le Monde*, du 4 juillet, de définir la modernisation in fine. Cela n'a pas été le cas et, depuis, aucune réunion sur la GPEC ne s'est tenue. Toujours est-il que nous sommes réticents sur ce soi-disant « outil de dialogue social ». À ce titre, notre confédération a demandé à ses syndicats d'être vigilants sur cette question et de ne plus signer d'accord GPEC.

La direction n'est-elle pas plus encline à recourir à la sous-traitance ?

Elle a bien tenté de passer en force sur cette question. Ainsi, les élus ont été dans l'obligation de reconduire tout récemment une entreprise sollicitée par la direction pour réaliser des devis en vue de sous-traiter certaines tâches que nous effectuons aujourd'hui.

C'est une histoire de cœur de métier dit-elle...

Oui, elle considère que le cœur du métier d'imprimeur c'est la rotative et, qu'en conséquence, elle doit recentrer, c'est-à-dire concentrer l'activité de l'imprimerie à la seule rotative. Dans cette optique, les tâches de maintenance, de gardiennage, voire de routage, peuvent être sous-traitées. Pour nous, il n'est pas question d'abandonner nos charges de travail existantes effectuées par des salariés à statut. En tout état de cause, cette question devrait être l'objet de discussions paritaires, mais il semblerait que la direction de l'imprimerie ignore les usages en matière de dialogue social...

Tu évoquais la modernisation du routage. N'est-elle pas souvent oubliée par certains partenaires sociaux ?

Oui, et c'est bien pourquoi les représentants du SGLCE sont vigilants quant au contenu du dossier de la modernisation. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un remplacement de matériel au demeurant vital si, par ailleurs, un secteur de l'imprimerie, quel qu'il soit, passe à la sous-traitance. Certains ont tendance à l'ignorer, mais les travaux d'une imprimerie ne s'arrêtent pas au pied des rotatives et encore moins les emplois.

Justement, qu'entend-t-on par routage ?

Le routage réunit toutes les opérations qui vont permettre aux journaux, une fois imprimés, d'être adressés à leurs destinations. Ainsi, nous avons le traitement des abonnés, le traitement des paquets « standards » et « appoints » à destination, notamment, des centres NMPP. Pour ces deux traitements, ce sont plus de 40 salariés qui réalisent les opérations d'identification des destinations et de conditionnement des produits imprimés.

Nous imaginons que cette activité représente une charge de travail importante ...

En effet, si nous prenons, par exemple, le secteur des abonnés, ce n'est pas moins d'un million d'exemplaires – *Le Monde* et ses suppléments, *Les Echos*, *Le JDD* – qui est traité dans la semaine. Ce mode de diffusion, en constante augmentation, vient en partie compenser la défection de la diffusion au numéro. Un élément économique à prendre en considération, d'autant plus que les abonnements constituent une rentrée financière anticipée.

Que s'est-il passé depuis la rentrée ?

La réunion du Comité d'entreprise, prévue le 4 septembre der-

nier, a été annulée sans motif par la direction et reportée le 30 du même mois. Ce n'est pas pour autant que la direction a répondu aux questions que nous lui avons posées (voir sur le site Livre parisien). Le 9 octobre, nous avons eu un riche débat lors d'une assemblée générale à l'imprimerie avec le Bureau syndical du SGLCE. Il s'en est suivi d'une résolution des ouvriers, employés et cadres présents à cette AG (voir sur le site Livre Parisien).

Dedans, dehors, la question industrielle de l'Imprimerie du Monde est posée ...

Le 22 octobre, nous avons organisé, lors de la journée d'action nationale pour l'industrie, un grand rassemblement des salariés de l'imprimerie et de la profession devant le siège du groupe *Le Monde* qui a été un succès au niveau de la mobilisation et de la participation. Après une prise de parole que chacun peut consulter sur le site, nous avons emboîté le pas de la manifestation conduite par nos camarades de la SBFM (Société bretonne de Fonderie Mécanique).

Cette question industrielle a été également évoquée lors d'un forum-débat à Vitry-sur-Seine...

En effet, le 9 novembre dernier au meeting « Pour de nouvelles politiques industrielles au service de l'emploi et du développement de notre région », je suis intervenu avec Marc Norguez,



secrétaire général du SGLCE, pour détailler le dossier de la modernisation de l'imprimerie du Monde. Lors de cette rencontre, les participants étaient nombreux à exiger de nouvelles politiques industrielles au service de l'emploi dans notre région. Une occasion de donner localement le ton aux Etats généraux de l'Industrie organisés par Nicolas Sarkozy.



Dans le dossier du Monde, il faut souligner la portée d'un mouvement à l'initiative de notre syndicat ...

Tout à fait. Suite à l'arrêt de 24 h, où les quotidiens nationaux ne sont pas parus le 27 octobre, une minute de discussion a été signée entre le SPQN et le SGLCE.

Cette minute acte que l'adhésion au dispositif « IMPRIME » s'appuie sur une demande volontaire émanant du salarié. Mais ce texte mentionne également la volonté de la direction du Monde de s'engager dans un projet de modernisation et de renforcement de la charge de travail, celui-ci étant indispensable pour réaliser ladite modernisation.

Si nous déplorons de nouveau l'absence d'unité syndicale, la majorité des salariés s'exprime clairement pour la pérennité de l'Imprimerie Le Monde à Ivry ...

Oui, d'ailleurs une pétition « Nous exigeons de conserver notre statut de salariés du Monde, ainsi que la modernisation de l'imprimerie » a été signée, en ce sens, par 174 salariés dont 106 ouvriers, 22 cadres et 17 employés de l'imprimerie. Pétition qui a été, bien sûr, remise le 6 avril dernier à M. Guiraud, PDG de l'imprimerie.

Les salariés de l'imprimerie ne sont pas à court d'initiatives ...

Nous ne manquons pas de saisir toutes les opportunités pour populariser un combat légitime. La journée du 14 mai, organisée à l'occasion de la parution du 20 000^e numéro du Monde, a été un succès, d'une part par la présence de nombreux salariés des autres entreprises de presse et, d'autre part, par celle de représentants politiques et syndicaux du Val-de-Marne. Ainsi, sont venus nous soutenir ce jour-là : le député-maire d'Ivry-sur-Seine, le Président du Conseil général du Val-de-Marne, les représentants de l'Union locale, de l'Union départementale CGT et de notre confédération.

Des salariés d'autres entreprises expriment leur solidarité et prennent des initiatives ...

Et c'est un encouragement dans notre combat ! Depuis des années, des liens forts nous unissent

aux salariés de Presse Informatique. Ainsi, nous étions présents pour les soutenir dans leur AG du 24 novembre et nous avons exprimé notre solidarité dans une déclaration lue lors du CE de l'imprimerie le 27 novembre. Engagés dans un dur combat dans leur entreprise basée à Cauvigny (Oise), ils nous ont manifesté leur soutien au début de ce mois-ci en signant (120 salariés) massivement une pétition.

Plus qu'une pétition de soutien, ce texte nous met en alerte, non ?

Ces salariés, dont l'entreprise faisait partie du groupe Le Monde, connaissent malheureusement des risques pour leur emploi. Ils vivent depuis trop longtemps la valse des repreneurs pour ne pas avoir une idée de ce qui pourrait bien nous arriver de notre côté ! Et c'est dans ces termes qu'ils nous avertissent : « Nous soutenons le projet de modernisation de l'Imprimerie du Monde qui doit rester une entité du groupe Le Monde. Ce n'est pas d'un repreneur souvent financier spécialiste en LBO, avide de profit, destructeur d'emplois et d'acquis, dont les salariés de l'imprimerie du Monde ont besoin, mais d'un véritable partenaire industriel ».

Cette mobilisation n'incite-t-elle pas la direction de l'imprimerie à temporiser ?

Si, les incertitudes persistent. Mais il n'en demeure pas moins que la direction confirme, aujourd'hui, le maintien de contrats avec les éditeurs. Ainsi, elle nous a confirmé, le 27 novembre dernier, que les Echos seraient toujours imprimés jusqu'à octobre 2013 et que le Journal

du Dimanche (JDD et JDD Première édition) reconduisait ses contrats d'impression selon les clauses habituelles, c'est-à-dire renouvelables tous les ans.

Et sur l'impression de la presse gratuite ?

La direction nous a confirmé, lors du Comité d'entreprise du 27 novembre, que Direct Matin ne serait pas confectionné à l'Imprimerie du Nord (IDN Tremblay) même si, par ailleurs, des essais d'impression y ont été réalisés. Il faut préciser que nous avons toujours revendiqué l'impression de l'autre gratuit de Bolloré, Direct Soir, au sein des entreprises de presse. Il semblerait, aujourd'hui, que les moyens industriels le permettent, comme à Tremblay.

A ce sujet, avez-vous des contacts avec les salariés de Tremblay ?

Le soir même de la tenue de notre CE, nous avons été invités par les élus SGLCE de l'imprimerie du Figaro à faire le point ensemble au cours d'une AG des salariés du site et cela au démarrage du titre. Il n'y a donc aucune opposition entre les salariés d'Ivry et ceux de Tremblay comme certains pourraient le penser.

Dernièrement, la direction du Monde évoquait la participation d'un éditeur. Qu'en est-il ?

À ce sujet, la direction nous précise que les discussions sont très avancées avec un industriel du secteur graphique espagnol, mais dément que celui-ci appartiendrait au groupe de presse Prisa, par ailleurs déjà actionnaire de la holding Le Monde partenaires et associés (LMPA). La finalité du projet ainsi que le nom du partenaire seraient, selon la direction, dévoilés début 2010.

En attendant, le syndicat et les salariés ne baissent pas les bras !

Comme je l'ai dit auparavant, nous nous saisissons de toutes les occasions pour faire connaître notre lutte et nos revendications. Dans cet esprit, Didier Lourdez, délégué syndical CGT de l'imprimerie, a adressé le mois dernier une





contribution aux participants des Etats généraux de l'industrie. Celle-ci peut-être consultée sur le site du *Livre parisien*.

Tu évoquais la présence des salariés de SBFM dans la manifestation du 22 octobre à Paris. Avez-vous eu des contacts avec ces derniers ?

Il n'y a pas très longtemps, le 21 novembre pour être précis, une délégation de l'imprimerie a rencontré à Hennebont, près de Lorient (56), des élus CGT et des salariés de la SBFM pour l'avant-première de la projection du film de leur lutte.

Nous avons fait le constat que leur lutte était identique à la nôtre. Le sort de cette entreprise, prestataire de Renault dont l'ex-président Louis Schweitzer est aujourd'hui Président du Conseil de surveillance du groupe *Le Monde*, était scellé d'après les patrons. Or, les salariés se sont battus

tous ensemble sans exception et ils ont gagné ! Voilà un combat mené dans l'unité que nous devons prendre pour exemple dans notre activité syndicale.

Justement, cette lutte ne mériterait-elle pas d'être un peu plus connue ?

Si. C'est pour cette raison que nous avons invité les salariés de SBFM à venir prochainement débattre dans notre syndicat et avec les salariés de l'imprimerie, initiative qu'ils ont acceptée chaleureusement ...

Que dirais-tu en cette fin d'année ?

La fin du *Monde* n'est pas imprimée dans les esprits et nous comptons bien écrire ensemble une nouvelle page d'actions dans les semaines à venir...

Michel Pavard



Après CIPP, les rotatives prennent un air POP

Ce n'est plus la même musique pour l'imprimerie du groupe Riccobono. Après Saint-Denis, la danse des canards se réalise sur un tempo plus vif à La Courneuve. Jean-Yves Lesage, délégué syndical d'Imprimerie Desfossés, nous fait le point sur cette modernisation...

Avec POP, ce n'est plus la même partition ?

Voilà un peu plus d'un an que Riccobono lançait le signal d'une nouvelle étape industrielle pour la presse parisienne en ouvrant, à La Courneuve (93), un site d'impression : Paris Offset Print (POP) qui venait remplacer le Centre Impression Presse paris (CIPP). Avec trois sorties en format tabloïd et une rogneuse qui permet de faire du berlinois quand même, l'imprimerie offre une qualité et une vitesse d'impression qui n'ont plus rien à voir avec le site de Saint-Denis. Un système de palettiseur automatique permet une alternative à la sortie directe dans les camions. Une nouvelle Sitma, avec jet d'encre, vient compléter le parc machines. En quelques semaines, l'outil est maîtrisé par les salariés et les titres transférés l'un après l'autre jusqu'à la fermeture totale du CIPP.

Modernisation mais aussi positionnement de Riccobono dans le paysage de l'impression ?

En effet, le renforcement de la position sur le marché de Riccobono ne s'arrête pas là puisqu'il intègre, à La Courneuve, les travaux et les salariés d'Offprint. Par ailleurs, il rachète à *La Tribune* la société Imprimerie Desfossés, structure qui assurait le routage du quotidien économique et

qui était de longue date installée dans les locaux du CIPP.

C'est plutôt positif, non ?

D'un point de vue patronal, c'est plutôt une belle opération ! Sur Paris, Riccobono imprime dorénavant *La Tribune*, *L'Humanité*, *Libération*, *International Herald Tribune* (IHT), *Week-End*, *Paris-Turf*, *Métro*, *Le Canard Enchaîné*, *Investir*, *La Terre*. Il a imprimé *10 Sport* avant qu'il ne devienne hebdo et imprime dorénavant *Le Quotidien du Foot*. Ajoutons qu'il assure le routage des abonnés de *Tribune* et de l'IHT, plus une partie des abonnés de *La Croix* et d'*Investir*.

Et du côté des salariés ?

D'un point de vue ouvrier, le regard est moins enthousiasmant. Certes, le cadre de travail est plus propre qu'au CIPP. Mais l'opération a été coûteuse en emplois ! Si les derniers départs en RECAPP ont permis de régler l'essentiel des problèmes, c'est autant de perdu pour les permanences ... et pour l'avenir. Il a fallu batailler pour maintenir un minimum d'auxiliaires en production et les mécanos ne s'y retrouvent pas tout à fait. Il a fallu gérer des sureffectifs en photogravure, après un accord partageant leurs postes avec des rotativistes.

Le sous-effectif se fait ressentir également ?

D'une manière générale, la charge de travail s'est alourdie et complexifiée sur chaque poste. Les salariés du départ n'ont pas réussi à faire respecter pleinement leur positionnement ; résultat : personne sur les productions d'après-midi, un demi poste sur les productions du soir, un seul poste la nuit

pour trois sorties équipées, chacune, de deux lignes. Autant dire que quelques postes en plus ne seraient pas du luxe pour soulager les salariés.

POP peut-elle encore intégrer des travaux ?

L'imprimerie dispose encore de tours machines disponibles, en particulier en journée. C'est plus compliqué le soir et la nuit, même si le *Quotidien du foot* s'est intégré dans la grille de travail sans difficulté majeure... et sans un poste de travail supplémentaire !

Les salariés sont-ils gagnants ou perdants ?

Si l'alignement des conditions sociales sur celles du CIPP est plutôt bénéfique pour ceux d'Imprimerie Desfossés qui travaillent tout de même une demi-heure de plus, il est négatif pour ceux qui arrivent d'Offprint. Retenons qu'il faudra encore attendre janvier 2010 pour que ceux du CIPP et d'Offprint deviennent salariés POP. Quant aux salariés d'Imprimerie Desfossés, ils sont encore dans l'incertitude.

Ce n'est pas évident ce mixage de salariés ?

Le mélange des trois équipes s'est bien passé. Il a même facilité le travail en commun des militants du SGLCE sur le site. L'actualité, c'est vrai, pousse aux débats, y compris avec les camarades rotos ! Nous avons tenu trois AG au cours desquelles les délégués et secrétaires SIP et SGLCE ont pu débattre des divergences ... et débattre. C'est déjà un progrès. Et si certains quinquagénaires espèrent partir dans un plan social, l'inquiétude sur les conditions de départ prime sur le désir d'un repos mérité.

M. P.

Dans notre précédent numéro du Livre parisien, nous relations la situation des salariés de Presse informatique (PI) confrontés à une importante restructuration et le sort réservé aux représentants de la CGT, Dominique Aygalenc et Bernard Parisot, par les directions respectives de PI et de Datem. Ces dernières, face à la résistance des salariés de PI, traînaient nos camarades devant les juges du Tribunal de Grande Instance de Beauvais pour abus dans l'exercice de leur mandat de délégués syndicaux et d'élus du personnel. Le 2 novembre, les juges ont tranché en faveur des demandeurs et condamné nos deux camarades à un total de 4 000 euros d'amendes. La justice a loupé sa cible ! Mais la réaction s'est rapidement organisée au sein de l'entreprise avec la CGT. La section syndicale SGLCE de PI, le syndicat et l'union départementale CGT de l'Oise ont lancé une campagne de solidarité financière et engagé une procédure d'appel de la décision afin de rééquilibrer la balance de la justice, qui a fait défaut à Beauvais. Le Livre parisien fait ici droit de suite et relaie, auprès de ses lecteurs, cette action de solidarité financière.

Communiqué de la CGT sur le jugement du tribunal de grande instance de Beauvais dans l'affaire Presse informatique / Datem vs Dominique Aygalenc et Bernard Parisot

Une nouvelle fois, des salariés du département syndiqués et représentants de la CGT ont été condamnés en raison de leur activité syndicale au service de la défense de l'emploi et du maintien de l'activité de leur entreprise basée à Cauvigny dans l'Oise.

Dans l'affaire Presse informatique/Datem contre Dominique Aygalenc et Bernard Parisot qui a été plaidée le 7 septembre 2009, le tribunal de grande instance de Beauvais a rendu lundi 2 novembre un jugement qui condamne très lourdement les deux représentants mandatés par la CGT pour la représenter dans l'entreprise Presse informatique.

L'ampleur des réponses apportées par ce jugement à la demande de Presse informatique (PI) et de Datem indique clairement que la volonté d'enrayer la résistance des salariés de PI portée par la CGT dans un contexte de restructurations permanentes de l'entreprise a parfaitement été entendue et approuvée par les juges.

Des amendes démesurées en guise d'exemple

Dominique Aygalenc et Bernard Parisot ont été condamnés à verser solidairement **2 500 euros** et

1 500 euros à PI et à Datem. C'est très cher payé et parfaitement injustifié pour des porte-paroles qui n'ont fait qu'informer leurs collègues et alerter des clients historiques de l'entreprise sur les conséquences de leur départ pour les salariés de PI.

Ce jugement de forme est particulièrement préjudiciable aux intérêts des salariés de PI et à la recherche de solutions négociées, dans la mesure où le jugement ne semble s'appuyer que sur les seuls éléments soutenus par la direction de PI.

Pour nos organisations CGT, si la forme est condamnée de façon inappropriée, le fond de l'activité syndicale de la section CGT de PI, lui, ne l'est pas ! D'ailleurs comment pourrait-on condamner notre démarche revendicative CGT au service de l'emploi et du développement des activités dans le cadre d'un véritable projet industriel d'entreprise ? Celui-ci reste la priorité des salariés de PI, de toute la CGT et de ses représentants à l'entreprise.

La CGT pleinement solidaire

Face à la profonde injustice de ce jugement, la CGT a décidé de faire appel de la décision et lance une campagne de solidarité financière permettant de régler les lourdes amendes retenues par les juges du tribunal de Beauvais contre ses représentants, Dominique Aygalenc et Bernard Parisot.

La section syndicale CGT de Presse Informati-

que, le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite et l'Union départementale CGT de l'Oise, en plein accord avec les actions engagées par les salariés de PI et leurs élus, réaffirment leur total soutien et leur entière solidarité à Dominique Aygalenc et à Bernard Parisot.

Il faut maintenant répondre aux attentes légitimes des salariés

N'en déplaise aux directions des sociétés PI et Datem, toutes deux filiales du groupe Team Partners Group dont l'objectif _ avec ce mauvais procès fait aux représentants de la CGT _ était de briser la résistance des salariés de PI, la CGT maintient avec eux ses revendications. Elle continuera d'agir avec ceux qui lui ont fait confiance lors des élections professionnelles contre la soustraction des activités, la scission de l'entreprise en deux entités, les changements d'horaires.

Partisane de la négociation collective, la CGT renouvelle sa demande d'ouverture d'une véritable négociation portant sur la mise en œuvre d'un projet de développement des activités porteur de garanties sociales et professionnelles pour les salariés de Presse Informatique et offrant de réelles perspectives de pérennité pour leurs emplois à Cauvigny et à Chantilly.

Cauvigny, le 9 novembre 2009

**APPEL
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE
AVEC LES "CONDAMNÉS"
DE PRESSE INFORMATIQUE**

Urgence Presse Informatique

Comme vous avez pu l'apprendre à la lecture du communiqué commun du 9 novembre 2009 de la section syndicale SGLCE de Presse Informatique, de l'Union départementale CGT de l'Oise et du SGLCE, la situation de **Dominique Aygalenc** et de **Bernard Parisot** à l'issue du jugement du Tribunal de grande instance de Beauvais nécessite une large mobilisation de solidarité financière.

En effet, nos deux camarades ont été injustement condamnés dans le cadre de leurs activités syndicales et d'élus à **deux lourdes amendes pour un total de 4 000 euros**. Tel est, pour les juges qui ont entendu les plaintes des patrons de Presse Informatique et de Datem, le prix à payer par les porte-parole des salariés et de la CGT engagés avec leurs collègues dans la défense de l'emploi et le maintien de l'activité sur le site de Cauvigny, contre la délocalisation des travaux et la remise en cause des acquis des salariés.

Voilà le fond de cette affaire où les directions de Presse Informatique et du groupe Team Partners Group cherchent par tous les moyens à briser la colère et la résistance des salariés que la CGT soutient depuis 2003 à PI.

Aujourd'hui, **ces condamnations portent un très mauvais coup à nos camarades**, mais aussi et surtout, au droit et aux libertés syndicales en France. Face à cette double injustice que constitue la décision du tribunal de Beauvais et le montant des amendes, le SGLCE, nos camarades de Presse Informatique et l'Union départementale CGT de l'Oise ont décidé de faire appel de cette décision infondée.

Dans ce contexte où la justice fait cruellement défaut, **la procédure d'appel comme la solidarité financière sont des ripostes nécessaires** pour rééquilibrer le balancier et inverser la pression du chantage à l'emploi et au procès que les directions d'entreprise font peser sur les salariés et leurs représentants, en lieu et place de véritables négociations. Aussi, **le SGLCE appelle tous ses adhérents et les salariés attachés aux libertés d'expression et syndicales à participer à la solidarité financière** en faveur de la défense de Dominique Aygalenc (déléguée du syndicat au 49^e Congrès de la CGT) et de Bernard Parisot, respectivement représentante et délégué syndical du SGLCE à Presse Informatique.

Vos dons et collectes sont à remettre à l'accueil du syndicat en précisant "Solidarité Presse Informatique". Les chèques sont à libeller à : **Syndicat CGT / SGLCE de Presse Informatique**.

Nous vous remercions par avance du soutien que vous apporterez aux salariés de Presse Informatique et à nos camarades Dominique et Bernard.

Pour joindre la section syndicale SGLCE CGT de Presse Informatique :
Téléphone : 03 44 12 56 12 / Fax : 03 44 12 56 23 / Mail : cgtpresseinfo@yahoo.fr

Paris, le 16 novembre 2009

Les NMPP changent de nom : stratégie mercantile ou révisionnisme social ?

Le 14 Décembre 2009, les NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) changent de nom. L'entreprise créée en 1947 devient Presstalis.

Un peu d'histoire ne fait pas de mal. En 1947, la Loi Bichet permit à tous les titres de presse d'être distribués en toute liberté et d'une manière égalitaire. Il faut dire que nous sortions d'une histoire sombre et que la période 1940 / 1944 avait vu certains patrons de presse collaborer avec l'occupant. Rares sont ceux, comme le *Figaro*, qui préféreront se saborder.

La presse qui ne sentait pas le soufre était celle de la Résistance. C'est sur les idéaux et préceptes du CNR (Conseil National de la Résistance) que fut érigée une distribution saine, équitable, juste et ambitieuse.

Ce modèle est unique au monde.

Plus de 100 quotidiens et 3 600 magazines français et étrangers, ainsi que 4 000 produits encyclopédiques et DVD, sont confiés aux NMPP. Au total, elles distribuent tous les quotidiens nationaux et près de 80% des magazines et des produits multimédias par l'intermédiaire de dépositaires (distribution en France) et de filiales ou distributeurs locaux indépendants (distribution à l'export).

Les NMPP permettent à tous les lecteurs une égalité d'accès aux titres, en tout point du territoire, par l'intermédiaire de près de 30 000 points de vente et en distribuant la presse française dans plus de 100 pays étran-

gers. De plus, elles concourent au développement de la modernisation des points de vente, avec de nombreuses promotions afin de dynamiser les ventes.

Au plan social, les salariés des NMPP bénéficient d'un statut enviable, arraché de haute lutte, avec leur Syndicat CGT. Ils prouvent ainsi, depuis plus d'un demi-siècle, qu'un statut social correct est compatible avec une haute efficacité d'entreprise. Ce qui ne ravit pas le patronat.

Comme tous les systèmes sociaux ou coopératifs issus de la Résistance - Sécurité Sociale, Secteur Public et nationalisé - la Distribution de la presse est dans le collimateur du patronat depuis sa naissance.

Le patron des NMPP vient de rappeler dans le journal interne d'Octobre : « *Le changement de nom ainsi que le déménagement du siège social, prévus pour décembre, constituent deux signes visibles des profondes mutations engagées, indispensables dans la période de crise traversée par le secteur.* »

C'est le nom Presstalis qui a été retenu par le Conseil de gérance, à l'issue d'une recherche de cinq mois construite autour d'un appel à contribution auprès des éditeurs et de l'ensemble des salariés du groupe.

Le mot Presstalis avec ses deux «s» évoque la presse, les prestations, la précision, la vitesse, la modernité et le talent. Il entend ainsi souligner l'activité historique du groupe, son expertise de prestataire de services, la réactivité et son corollaire l'innovation ainsi que l'engagement des équipes au service de ses clients. »

Fermez le ban !

Changer de nom pour envisager l'avenir ?

Les salariés des NMPP, confrontés depuis 20 ans à de multiples plans sociaux, ont peine à croire que le changement de nom de

l'entreprise améliorera la situation de la presse. Il est un élément de mutation, certes, mais vers quoi ?

Ils pensent plutôt que le changement de nom permettra de balayer la culture d'entreprise, et plus précisément la culture revendicative. Aussi, Rémy Pflimlin, le patron, exhorte-il les troupes, pour que « *chacun d'entre vous soit l'ambassadeur de la nouvelle identité qui concrétise la modernisation* »

Au moins, les centaines de salariés licenciés en vingt ans de plans sociaux n'auront pas à se coltiner ce pompeux fardeau.

Actuellement beaucoup d'entreprises changent de nom, soit parce que la boutique a été vendue à Suez, comme EDF-GDF, soit par fusion comme ANPE-ASSEDIC donnant Pôle Emploi. Pour ces entreprises, le contribuable, l'usager ou le salarié, tel celui NMPP, peut avoir des doutes concernant l'efficacité d'un changement d'identité.

GDF devient Dolce Vita. L'usager, les yeux embués d'émotion, paye désormais beaucoup plus cher pour le même gaz, servi antérieurement par le secteur public.

A Suez ERDF, Proglio, patron déjà rémunéré onctueusement par Veolia, exige 45 % d'augmentation ; salariés, usagers et contribuables passeront à la caisse. Efficacité oblige, les exemples de British Rail, ou de l'énergie californienne nous restent en mémoire.

Il ne fait aucun doute que la stratégie sera la même aux NMPP devenues Presstalis. L'ambition se résume à faire des sous avec de l'argent – celui des autres, si possible – et la recette patronale tient en quatre points :

- faire fondre la masse salariale,
- en donner moins à l'usager (le lecteur),
- faire payer le contribuable pour la mise en œuvre du plan,
- servir généreusement les actionnaires.

Bulletin officiel du Syndicat général
du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.

Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.
Rédacteur en chef :

Thomas Flores Guillaume.

Comité de rédaction :

A. M'Saoura,
M. Pavard,
Y. Volant,
Th. Fronty
Photos : J.-P.





La nouvelle identité des NMPP ne cachera pas le malaise social dans cette entreprise. Fait inhabituel, les cadres du siège social ont interpellé le mois dernier le directeur général Rémy Pflimlin pour exiger une prime de transfert.

Le tout doit être enveloppé des rododromes protocolaires et d'un jargon ésotérique d'usage expliquant la calligraphie mystique et révolutionnaire du nouveau logo dont le coût n'a pas été communiqué.

Tout est en bonne voie de réussite. Plusieurs centaines de salariés des NMPP ont quitté le groupe. Les différents plans ont été payés par les contribuables aux bénéfices des éditeurs et, en vingt ans, les points de ventes ont fondu de près de 36 000 à moins de 30 000 ; encore faut-il qualifier de professionnel de vente de presse l'épicerie de coin ou la superette, voire le supermarché où aucun employé formé au métier de diffuseur n'anime le rayon.

Il n'y a qu'un problème, ce sont ces salariés psychorigides, accrochés à leurs acquis, leur culture de lutte, qui ont toujours eu la prétention de s'opposer à leurs patrons.

Et au nom de quoi les salariés changeraient-ils ?

Là aussi, Rémy Pflimlin a la réponse pour accompagner l'indispensable mutation de l'entreprise : « *Poursuivre les réformes ainsi que les efforts réalisés sur les charges à tous les niveaux de l'entreprise fera partie du futur plan stratégique qui sera lancé en début d'année* »

La boucle est bouclée. Rémy Pflimlin, patron de passage (peut-être bientôt P-DG de France Télévisions selon les bruits élyséens), avait dans son cahier des charges la sempiternelle consigne de flinguer le syndicat du Livre CGT. Il pense sans doute avoir réussi cette mission. Certes, les coups sociaux ont été rudes pour le salariat de la profession, mais qui pense ainsi tuer toute culture de lutte ?

Changer de nom ne suffit pas. L'histoire sociale est un traceur indélébile, elle colle aux basques de chacun. L'Histoire recolle les morceaux, tous les morceaux. Il ne suffit pas de s'appeler MEDEF, pour faire oublier CNPF, qui lui-même changeât de patronyme pour faire encore oublier feu le comité des forges qui clamait son choix social d'alors : « *Plutôt Hitler que le front populaire* ».

Les casseroles poursuivent toujours les faiseurs. Ainsi, Véolia, ne masque pas Vivendi et ses frasques boursières. On en revient aussi à la Générale des Eaux et aux scandales financiers d'envergure et autres arrosages généreux de la copinerie politicarde.

Les salariés des NMPP ne changeront pas leur culture. Leur combat n'est pas une récla-

mation sonnante et rébuchante, comme tentent de le faire croire les patrons.

Ils portent en eux, dans leur combat de femmes et d'hommes au quotidien, l'histoire de la liberté de la presse arrachée aux oppresseurs de la liberté d'écrire et d'en vivre, une composante de l'ambition de démocratie au sortir de la tyrannie, de toutes les tyrannies.

Leurs luttes vont avec la mémoire des plumes les plus illustres, de Zola à Robert Desnos, et accompagnèrent le droit de dire et dénoncer, même à un prix exorbitant comme à Charonne. Elles ont l'opiniâtreté d'un combat que tous voulaient perdu d'avance, tel celui du *Parisien Libéré*.

Changer de nom ne sortira pas la presse de son marasme actuel, dont la mévente résulte des stratégies cannibales des éditeurs, de la concentration des empires financiers, de la satisfaction donnée aux annonceurs plutôt qu'aux lecteurs. Là aussi, l'histoire nous montre que les ventes et les larges diffusions de presse en France se situent dans des moments cruciaux lorsque les enjeux sont relatés dans les journaux, lorsque la presse joue son rôle politique et citoyen.

Changer de nom ne cassera pas la dynamique des luttes. Lorsque Presstalis sera devenu un nom commun à beaucoup et qu'une grève dégradera les linéaires de presse, l'homme de la rue dira : « *tiens, les NMPP sont en grève* ».

L'histoire donnera ainsi un coup de pied au cul aux révisionnistes...

Michel Ancé

APEX
A P E I N E & S O C I E T É

Au service des élus et des CE
les clés pour anticiper

Voir clair dans la stratégie de l'entreprise, décrypter les bilans, identifier les zones d'ombres... à l'heure de la mondialisation, les élus des comités d'entreprises ont besoin d'informations pertinentes et d'analyses éclairantes.

Apex est un cabinet indépendant de diagnostic et de conseil économique, social et financier au service des élus et des CE.

Pour anticiper les plans de l'entreprise et de ses actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex apporte une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent un vrai dialogue social et qui permettent d'agir avec clarté.

ANTICIPER LES PLANS
de la **«World Company»**

APEX 17 bd Poissonnière - 75002 Paris
Tel 01 53 72 00 00 - www.apex.fr

Résultats des élections à la SAD

La CGT progresse fortement

Le 1^{er} décembre, en élisant leurs représentants du personnel pour 2 ans, les 850 salariés de la SAD, chargés de la distribution la presse en province, ont fait confiance une nouvelle fois à la CGT.

Notre organisation syndicale y est habituellement majoritaire et c'est sans surprise que notre syndicat a été plébiscité sur ce scrutin. Ainsi, au Comité Central de l'entreprise regroupant les 7 comités d'établissement, le SGLCE-CGT obtient la majorité absolue en recueillant 10 postes sur 12 dans le collège employés contre 8 postes sur 16 aux élections précédentes, ce qui est une première en 30 ans !

Ces résultats sont analysés par le syndicat comme une vraie victoire car rien ne lui aura été épargné au cours de ces décennies ans pour limiter son audience.

Quelques exemples de tripatouillages :

Le soutien sans faille de la direction à la CFDT pour limiter le poids de la CGT,

L'étrange passivité de cette même direction lorsque des syndicats d'établissements CGT scissionnistes (comme Bordeaux) se sont présentés contre le SGLCE,

Et enfin l'accès à la promotion interne des agents de maîtrise ou cadres offerte qu'après allégeance du salarié à la direction.

Dernier « coup » en date avant les élections, la direction sous couvert d'un plan d'économie « nécessaire » menaçait de dénoncer les accords électoraux et du droit syndical pour appliquer les textes légaux en cas de non-signature.

Ainsi, nos bastions ont été visés (Lyon-Marseille) en réduisant le nombre d'élus, un CE a été supprimé alors que nous pensions (à juste titre) le reprendre (Strasbourg), sans parler des petites agences où nous sommes très présents qui ont fait les frais du collège unique pour globaliser nos scores avec les cadres (Caen-Reims).

Pourtant rien n'y fera ! Non seulement, les employés ont voté massivement pour le SGLCE CGT, mais le travail syndical unitaire de terrain avec l'UFICT a permis de confirmer la CGT-cadres comme représentative légalement dans l'entreprise confirmant sa position de 2^e organisation syndicale dans ce collège. Quant à FO, il disparaît de l'échiquier de la représentativité avec 1 % des voix.

Si certains sont tentés de réduire les résultats à une seule agence de la côte d'Azur, pour la section SGLCE de la SAD le très bon score de notre syndicat (par ex : 100 % à Limoges et à Saint-Etienne) est sans contexte à mettre au

crédit des militants du SGLCE qui sur le terrain ont travaillé dans l'unité et sont allés à la rencontre de tous les salariés.

Ces élections passées, il convient sur la lancée de poursuivre la mobilisation, car les annonces de projets de restructuration du niveau 2 nécessiteront l'engagement dans l'action du plus grand nombre.

La direction sait à quoi s'en tenir, et ce n'est pas un avenant à l'accord sur le droit syndical permettant aux organisations minoritaires de désigner des délégués et représentants syndicaux conventionnels qui changera la donne. Là, il n'est plus question d'économie, même à 10 M€ de déficits selon la direction ?

La CGT progresse et réussit seule avec le soutien des salariés là, ou d'autres échouent dans la collusion. Sortez-les par la grande porte, ils reviennent par la fenêtre !

Gérard Galluchot

Sièges d'élus au comité central d'entreprise

		Titulaires					Suppléants				
		CFDT	FO	SGLCE-CGT	FILPAC-CGT locale	CFE/CGC	CFDT	FO	SGLCE-CGT	FILPAC-CGT locale	CFE/CGC
CCE	16	2	0	10	0	4	3	0	9	2	4

BRÈVES

Les chômeurs paient et paieront la crise : telle est la logique retenue par les banques et institutions financières qui ont été sauvées grâce à l'injection de milliards de fonds publics. Résultats les suppressions d'emplois frappent de plein fouet les salariés sur les cinq continents. Le Bureau International du Travail annonce entre 219 et 241 millions de chômeurs d'ici la fin 2009. De son côté l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) regroupant trente pays annonce 15 millions de nouveaux chômeurs depuis la fin 2007. Pendant ce temps la spéculation est repartie de plus belle sur les places financières. Ce qui

amène les partisans du libéralisme à annoncer une sortie de crise. Pour ces derniers ce sont donc la casse de l'emploi, la baisse des salaires et la pression sur la masse salariale des entreprises qui annoncent le retour des bonus et supers profits financiers.

Chantage planétaire à l'emploi : Alors que la crise actuelle qui détruit des millions d'emplois trouve son origine dans la politique de bas salaires aux USA, un analyste économique opposant les salaires américains à ceux d'autres pays, a annoncé que pour ramener l'économie mondiale à l'équilibre il faut réduire les salaires des ouvriers américains de 20%. Encore plus du même remède libéral à toutes les chances

de conduire à d'autres suppressions d'emplois et à un nouveau risque de crise systémique pour l'économie mondiale.

Les indices des bourses remontent en actions : Depuis le second semestre 2007 le cœur n'y était plus. En 2008 en dépit des milliards de fonds publics injectés par les états pour sauver le système bancaire et financier international les indices des places financières chutaient comme autant de petits Madoff. Fin 2009 après s'être gavés à peu de frais des liquidités que paieront les contribuables et toutes les victimes de la crise, la spéculation des banques comme des fonds en tous genres repart de plus belle. A quand la prochaine catastrophe ?